

Préserver notre cadre de vie, protéger les habitants, préparer l'avenir

Commune périurbaine de la vallée de l'Allier, Pérignat-ès-Allier dispose d'un patrimoine naturel, agricole et humain précieux. Face aux défis climatiques, sociaux et économiques, la question du lien social est un enjeu essentiel à nos yeux. Dans ce droit fil nous agissons dans un esprit de concertation, de responsabilité, de solidarité et d'inclusion. Nous souhaitons conjuguer protection des habitants, modernisation raisonnée des équipements et anticipation des besoins futurs. Cette démarche s'inscrit dans le respect de notre identité locale et la préservation de notre cadre de vie :

- **Intégration des enjeux environnementaux dans tous les projets communaux**
- **Gestion responsable des ressources naturelles, notamment de l'eau**
- **Gestion des infrastructures et équipements (Bâtiments, voirie)**
- **Réduction progressive des consommations énergétiques**
- **Mobilisation des dispositifs de financement liés à la transition écologique**

Vivre ensemble : faire de Pérignat une commune solidaire, inclusive, respectueuse des différences et ouverte à tous

- **Développer** le lien social sous toutes ses formes, particulièrement les actions intergénérationnelles
- **Promouvoir** les valeurs de solidarité, de respect et d'égalité
- **Lutter** contre toutes les formes de discrimination et porter une attention particulière aux minorités
- **Accueillir, écouter** et **accompagner** toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur origine, leur situation sociale ou leur handicap
- **Maintenir** les services de proximité
- **Soutenir** les associations locales et les initiatives sociales
- **Organiser ou accompagner** l'organisation d'événements fédérateurs et de fêtes de village pour renforcer le lien social et célébrer les traditions

Enfance, éducation et projets pédagogiques : garantir le bien-être, l'épanouissement et le lien social à travers l'éducation et l'alimentation

- **Maintenir** les conditions d'un accueil scolaire et périscolaire de qualité
- **Aider à la création** d'une structure pouvant accueillir les plus petits et offrir aux parents une solution alternative à la garde des plus petits (MAM - Maison d'Assistants Maternels)
- **Renforcer** les partenariats avec les équipes éducatives et les acteurs locaux
- **Continuer de proposer** une restauration scolaire « faite maison » pour garantir une alimentation saine, équilibrée et locale
- **Développer** des projets pédagogiques autour de l'alimentation, de l'environnement et du vivre-ensemble
- **Inviter** nos aînés à partager leur repas à la cantine scolaire avec les enfants, afin de cultiver le lien entre les générations

Voirie communale et routes : garantir des infrastructures sûres, sécurisées, durables et maîtrisées financièrement

- **Mettre en place** une gestion structurée et planifiée de la voirie communale (entretien, balayage, suivi de la signalétique, réfection)
- **Hiérarchiser** les interventions selon l'état des chaussées et les enjeux de sécurité
- **Sécuriser** les traversées de bourg et les axes fréquentés
- **Coordonner** les travaux de voirie et de réseaux divers

Santé, sport et qualité de vie : garantir une commune attentive à la santé et au bien-être de tous

- **Veiller** au maintien de l'accès aux soins
- **Accompagner et soutenir** les initiatives favorisant la prévention et le bien-être
- **Porter une attention** particulière aux besoins des personnes vulnérables
- **Encourager** la pratique sportive et lutter contre la sédentarité

Agriculture et territoire, un partenariat essentiel : accompagner une agriculture vivante et intégrée au territoire

- **Dialoguer** régulièrement avec les exploitants agricoles
- **Prendre en compte** les besoins agricoles dans les projets communaux
- **Soutenir** les pratiques agricoles durables
- **Valoriser** les productions locales et les circuits courts
- **Maintenir et entretenir** les chemins ruraux et d'exploitation

Culture, mémoire, patrimoine et identité communale : faire de la culture un bien commun accessible à tous, préserver l'âme du village, transmettre son histoire

- **Démocratiser** l'accès à la culture, la rendre proche des gens et porteuse de lien social, pour qu'elle devienne un levier d'émancipation et de convivialité
- **Transmettre** la mémoire locale
- **Mettre en valeur** l'histoire du village à travers des actions culturelles et pédagogiques
- **Soutenir** la création artistique professionnelle et amateur locale. Mettre en place des résidences artistiques portant sur des enjeux pérignatois.
- **Favoriser** les actions culturelles diversifiées, éducatives et intergénérationnelles
- **Préserver et valoriser** le patrimoine bâti et paysager

Artisanat, commerce et économie locale : encourager une économie locale dynamique et durable

- **Soutenir** les artisans et les commerces de proximité
- **Maintenir et valoriser** les services locaux
- **Faciliter** l'installation d'activités compatibles avec le territoire
- **Mettre en réseau** les acteurs économiques locaux

Partager : faire évoluer des équipements municipaux en lieux vivants pour tous

- **Engager des actions** de rénovation énergétique et fonctionnelle des bâtiments communaux (MARPA, centre de loisirs, salle polyvalente)
- **Améliorer** l'accessibilité et le confort des bâtiments et des espaces publics
- **Transformer** un bâtiment communal en tiers-lieu ouvert à tous : créer au sein de ce lieu une ressourcerie, lieu de réemploi, réparation et valorisation des objets, de partage, d'échange et transmission des savoir-faire

Anticiper les risques et protéger durablement la population : bien gérer l'eau, végétaliser les espaces, prévenir les risques

- **Remettre en état** et entretenir les fossés communaux
- **Entretenir** les cours d'eau et de leurs abords selon des pratiques raisonnées
- **Développer** la végétalisation dans le village (arbres, haies, îlots de fraîcheur)
- **Créer** des ouvrages de gestion des eaux de ruissellement (noues, zones d'infiltration)
- **Réintroduire** progressivement les eaux dans le milieu naturel
- **Étudier** la faisabilité de bassins de rétention, à ciel ouvert et arboré, pour protéger habitants et infrastructures en cas de forte précipitation (orage, pluie diluvienne)

Préserver durablement les paysages et les milieux naturels, en s'appuyant sur la richesse écologique de l'Écopôle du Val d'Allier

- **Soutenir** les projets pédagogiques, environnementaux et touristiques de l'Écopôle du Val d'Allier
- **Protéger** les haies, zones naturelles et corridors écologiques
- **Planter** des essences locales adaptées
- **Pratiquer** une gestion raisonnée des espaces verts communaux (taille et tonte régulières) et sensibiliser les habitants à la biodiversité
- **Promouvoir** les jardins partagés

Informatique et numérique : un numérique utile, accessible et au service de tous

- **Améliorer** l'accès aux services numériques
- **Accompagner** les habitants dans les démarches en ligne
- **Lutter** contre la fracture numérique
- Développer un numérique communal utile, maîtrisé et accessible à tous.
- **Réduire** progressivement notre dépendance aux plateformes étrangères en privilégiant des solutions européennes ou publiques.

Gouvernance, transparence et concertation : une municipalité responsable, proche et à l'écoute

- **Informier** régulièrement les habitants
- **Engager** une démarche participative avec les pérignatois pour des projets structurants
- **Maintenir** une gestion rigoureuse et transparente des finances communales
- **Poursuivre** un dialogue permanent avec les partenaires institutionnels

Ce programme affirme une ambition claire : sur la base d'un lien social fort, faire de Pérignat une commune vivante, ouverte, accueillante et agréable à vivre, une commune résolument inscrite dans le développement soutenable, la solidarité et l'inclusion, une commune attentive au bien-être de ses habitantes et de ses habitants.

Rencontres de campagne

Vous avez été nombreux à venir nous découvrir et apporter vos contributions le vendredi 20 février dernier. Dans le même esprit, nous vous invitons à nous retrouver lors de nos 2^{èmes} rencontres de campagnes :

Samedi 7 mars, à partir de 10h00

sous la Halle, Place Onslow (ou 2^{ème} étage de la mairie en cas de pluie)

